

La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

*RAPPORT D'ACTIVITÉS
2020-2021*

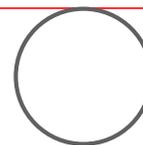


Table des matières



03	À propos de la CTROC
04	Les régions couvertes par ses membres
05	Son fonctionnement
06	Ses délégations vues de près
07	Ses comités vus de près
08	Mot de la présidente
09	Note au lecteur et à la lectrice
10	Vie associative et démocratique
10	Assemblées générales
11	Conseil d'administration
12	Équipe de travail
13	Représentations auprès du MSSS
13	Comité cadre de gestion - Phase 1
14	Application rétroactive du cadre de gestion - Phase 1
15	Travaux Cadre de gestion - Phase 2
16	Comité d'urgence COVID
17	Comité de liaison

18	Visibilité, défense et promotion de l'ACA
18	Campagne Engagez-vous
19	RQ-ACA
20	Communications et activités médiatiques
20	Médias sociaux
21	Sorties publiques
22	Circulation de l'information
23	Politique salariale
23	Comité révision politique salariale
24	Collaboration
24	TRPOCB
25	Exercice de vision
25	Comité vision
26	Conclusion
27	Annexe: Liste des membres

À propos de la CTROC

La CTROC a pour mission de regrouper les Tables et Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC/ROC) du Québec afin de favoriser la collaboration, la concertation et l'échange. La CTROC et ses membres visent à promouvoir l'action communautaire autonome (ACA) dans le domaine de la santé et des services sociaux, et auprès de la population en général et de diverses instances gouvernementales.

La CTROC est également un lieu de partage de l'information et d'analyse, notamment en ce qui a trait au réseau de la santé et des services sociaux et à ses impacts sur la population du Québec et sur les organismes communautaires autonomes.

J'adore la CTROC.
C'est très important et
ressourçant.

Une TROC/ROC membre

14

Total des TROC et ROC membres

3 000

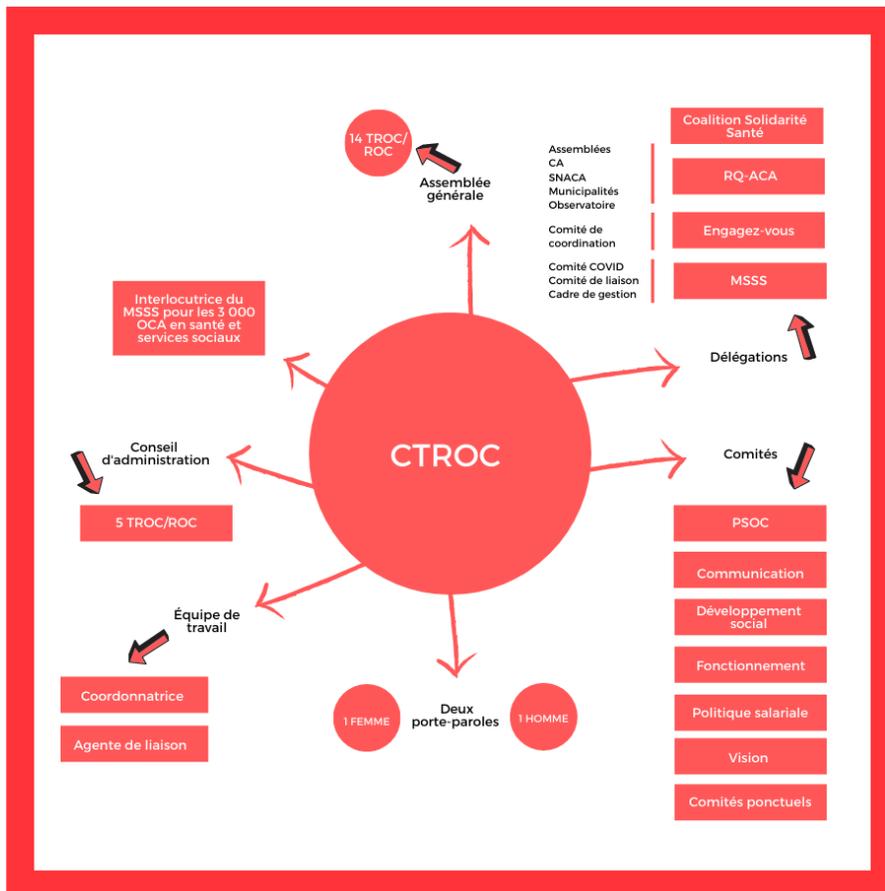
Total des organismes communautaires autonomes intervenant dans le domaine de la santé et des services sociaux rejoints par la CTROC et les TROC et ROC

Les régions couvertes par ses membres

01 Bas-Saint-Laurent	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 Québec	05 Estrie
06 Montréal	07 Outaouais	Le tour des régions, véritable source de motivation lors des rencontres CTROC. <i>Une TROC/ROC membre</i>	08 Abitibi-Témiscamingue
09 Côte-Nord	10 Nord-du-Québec	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	12 Chaudière-Appalaches
13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	14 Total des régions membres

Son fonctionnement

Créée en 1995 dans la foulée de la régionalisation des services de santé et des services sociaux, la CTROC a toujours eu à cœur un partage équitable de l'espace de parole, de la prise de responsabilités et de la répartition des tâches entre ses membres. C'est en 2005 que la CTROC met officiellement en place son modèle coalitif qui tire sa source de deux principes : la participation démocratique et la souplesse de la structure. Son organigramme comprend une assemblée générale régulière qui se réunit trois fois par année sur plusieurs jours en personne et de nombreuses fois de façon virtuelle tout au cours de l'année, une assemblée générale annuelle, un conseil d'administration, des comités de travail, des délégations, et une équipe de travail.



Ses délégations vues de près

Conseil d'administration

Émilie Saint-Pierre, Bas-Saint-Laurent
Claudelle Cyr, Estrie
Nancy Lamontagne, Côte-Nord
Hugo Valiquette, Lanaudière
Benoît Larocque, Laurentides

Fin de mandat

Marc Longchamps, Laval
Nancy Bouchard,
Saguenay-Lac-Saint-Jean

RQ-ACA

Assemblées

Daniel Cayley-Daoust, Outaouais

Conseil d'administration

Hugo Valiquette, Lanaudière

Groupe de travail municipalités et ACA

Geneviève Giguère,
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Coco d'Engagez-vous

Claudia Fiore-Leduc, Estrie
Farah Wikarski, Laurentides

SNACA

David-Alexandre Desrosiers,
Abitibi-Témiscamingue
Farah Wikarski, Laurentides

Observatoire de l'ACA

Roxanne Milot, Montréal

MSSS Comité COVID

Émilie Saint-Pierre,
Bas-Saint-Laurent
Claudelle Cyr, Estrie
Nancy Lamontagne, Côte-Nord
Hugo Valiquette, Lanaudière
Benoît Larocque, Laurentides

Fin de mandat

Nancy Bouchard,
Saguenay-Lac-Saint-Jean

MSSS Cadre de gestion- phase 1

Émilie Saint-Pierre,
Bas-Saint-Laurent
Nancy Bouchard,
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Valérie Lapierre, Québec
Hugo Valiquette, Lanaudière

Coalition Solidarité Santé

Roxanne Milot, Montréal

Fin de mandat

Daniel Cayley-Daoust,
Outaouais

Porte- paroles

Nancy Lamontagne, Côte-Nord
Benoît Larocque, Laurentides

Fin de mandat

Émilie Saint-Pierre,
Bas-Saint-Laurent
Hugo Valiquette, Lanaudière

Intérim

Claudelle Cyr, Estrie

MSSS Comité de liaison

Claudelle Cyr, Estrie
Nancy Lamontagne, Côte-Nord
Geneviève Giguère,
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Fin de mandat

Nancy Bouchard,
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Hugo Valiquette, Lanaudière

Ses comités vus de près

Politique salariale

Manon Jean, Saguenay-Lac-Saint-Jean
Nancy Lamontagne, Côte-Nord
Véronique Allard, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Dominique Bouchard, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Sondage

Valérie Lapierre, Québec
Lucie Jaubert, Estrie
Daniel Cailey-Daoust, Outaouais
Marie-Ève Duclos, Abitibi-Témiscamingue

Communication

Lucie Jaubert, Estrie
Nadia Bérubé, Côte-Nord
Lysianne Paganis,
Lanaudière
Judith Cayer-Ostigny,
Laurentides

Fin de mandat

Caroline Lemieux,
Saguenay-Lac-Saint-Jean

Fonctionnement

Karine Verreault, Québec
Marie-Ève Duclos, Abitibi-Témiscamingue
Nancy Lamontagne, Côte-Nord
Véronique Allard, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Benoit Larocque, Laurentides

PSOC

Marie-Ève Duclos,
Abitibi-Témiscamingue
Nathalie Ayotte,
Nord-du-Québec
Annie Houle, Laval
Murielle Létourneau,
Chaudière-Appalaches

Fin de mandat

Valérie Lapierre, Québec

Soutien à la délégation Observatoire ACA

Nathalie Ayotte,
Nord-du-Québec

Vision

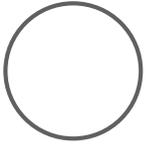
Nancy Bouchard,
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Claudelle Cyr, Estrie
Hugo Valiquette,
Lanaudière

Déconfinement

Valérie Lapierre, Québec
Annie Houle, Laval
Murielle Létourneau,
Chaudière-Appalaches
Farah Wikarski,
Laurentides

Développement social

Claudia Fiore-Leduc,
Estrie
Nathalie Ayotte,
Nord-du-Québec



Mot de la présidente



L'année 2020-2021 aura été une année éprouvante tant individuellement, que socialement. Des solidarités, du bon-voisinage, mais aussi, des décrets, des mesures sanitaires qui changent continuellement, des gens isolés, des détresses...

Que de défis en perspective, mais qui de mieux que le milieu de l'action communautaire autonome pour aider à donner une voix aux personnes oubliées par un système pressé de se rétablir? Si pressé, qu'il ne prend même pas le temps de regarder l'ampleur des iniquités qu'il cause et que la pandémie est venue exacerber.

Au front durant la dernière année, les organismes communautaires autonomes se sont souvent retrouvés, malgré eux, à être les seuls répondants en première ligne, les travailleurs et travailleuses du réseau étant majoritairement réaffecté.es aux tâches liées à la COVID-19.

Les TROC/ROC ont su soutenir ces organismes dans l'ensemble du Québec. Leur travail auprès des CISSS/CIUSSS de leur région a permis de maintenir un lien entre le terrain et les décideurs qui avaient à mettre en application les différentes mesures en fonction de leurs réalités régionales. Rapidement, il leur aura fallu devenir des spécialistes de l'application des mesures sanitaires, développer des expertises en compréhension des critères pour les différents fonds qui arrivaient de partout, mais aussi exceller en explication des consignes pour les redditions de comptes qui ont changées à maintes reprises, etc.

Merci à l'équipe de la CTROC d'avoir permis de mettre en commun nos réflexions, nos enjeux régionaux, nos pratiques. Le rapport d'activités est éloquent sur le nombre de rencontres que nous avons eues cette année. Merci aussi de nous avoir permis de canaliser notre indignation. Le succès de la campagne #onapassignéca en témoigne.



Note au lecteur et à la lectrice

Comme tout le monde le sait maintenant, le gouvernement du Québec décrétait l'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19. À l'instar des organismes communautaires, des TROC/ROC et de la population québécoise, la CTROC prend alors les moyens pour faire face à la tempête en se concentrant sur l'essentiel. La vie associative de la CTROC saute à pieds joints dans l'ère des réunions virtuelles grâce à la plate-forme Zoom. Les assemblées des membres, les rencontres de conseil d'administration et les réunions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) prennent une ampleur jamais vue auparavant. Pour la CTROC, l'urgence consiste à voir à la mise en place des meilleures dispositions possibles, par exemple des règles administratives souples, pour soutenir les organismes communautaires aux prises avec des événements hors normes, et parfois dramatiques. La circulation de l'information dans tous les sens devient encore plus prioritaire qu'en temps habituel: vers les membres, vers les organismes, vers le MSSS et vice versa.

Bref, le plan d'action prévu pour l'année 2020-2021 a été chambardé. Ce rapport d'activités en est le reflet. C'est pour ainsi dire un rapport d'activités COVID.

Assemblées générales

Les assemblées des membres sont les moments clés de la vie associative et démocratique de la CTROC. En temps habituel, les membres se rencontrent trois fois par année en personne pendant plusieurs jours de suite. Chaque rencontre est une occasion privilégiée de faire le point sur le plan d'action annuel, dresser un bilan des travaux des comités, planifier les actions à venir selon les enjeux, échanger sur les réalités régionales et consolider les liens.

Évidemment, cette année COVID aura changé la donne. Ainsi, une seule rencontre réservée aux coordinations et directions des TROC/ROC a eu lieu à l'automne 2020 en personne. Par contre, le nombre d'assemblées virtuelles a presque triplé comparativement à l'an dernier où huit AGR par Zoom s'étaient tenues.

De l'avis général, se voir en Zoom ne peut se comparer aux rencontres en personne; par contre, le rythme intensif de réunions était nécessaire pour faire face adéquatement à la conjoncture.

QUELQUES ENJEUX

- Confusion dans les consignes sanitaires liées aux organismes communautaires
- Multiplication de fonds d'urgence ponctuels exigeant des redditions de comptes disproportionnées et inadaptées
- Résistance du MSSS à mettre en place des mesures d'assouplissement pour la reddition de comptes liée au financement à la mission globale
- Difficulté d'accès au matériel sanitaire

19

Total des assemblées des membres, dont une rencontre sur deux jours en personne et une AGA en quatre temps

DATES DES ASSEMBLÉES

AGR virtuelles

7 avril 2020
14 avril 2020
16 avril 2020
28 avril 2020
5 mai 2020
12 mai 2020
19 mai 2020
26 mai 2020
9 juin 2020
3 juillet 2020
25 août 2020
17 septembre 2020
15 octobre 2020
26 octobre 2020
12 novembre 2020
24 février 2021
19 mars 2021

AGR en personne

24 et 25 septembre 2020 à Québec

AGA virtuelle

23 novembre 2020, 26 novembre 2020, 7 décembre 2020 et 14 décembre 2020

La joie et le plaisir de tenir une rencontre en personne, et de voir les gens de la CTROC.

Une TROC/ROC membre

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de cinq personnes provenant de régions différentes. Elles sont élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Leur mandat est de deux ans et il est renouvelable. Elles ont entre autres la responsabilité de veiller au respect et à la mise en oeuvre des décisions collectives, et de voir à la bonne marche de la CTROC en cohérence avec sa mission. Le conseil d'administration assume également une bonne part des représentations publiques de la CTROC, et l'année 2020-2021 fut particulièrement accaparante à ce niveau. Non seulement le conseil d'administration a assuré la liaison entre le MSSS et les membres de façon intensive, mais il faut noter qu'il a aussi tenu deux fois plus de rencontres que l'année précédente. À bien des égards, cette implication soutenue s'est avérée une pierre d'assise quant à la défense et la reconnaissance des besoins des organismes, alors que ceux-ci étaient aux prises avec des décisions gouvernementales très changeantes, voire inadaptées à la crise qui sévissait.

QUELQUES ENJEUX

- La double charge d'assumer le rôle d'interlocuteur des CISSS/CIUSSS dans les régions et auprès du MSSS dans un contexte de crise
- Rythme effréné des dossiers exigeant des prises de décisions et d'actions souvent dans l'urgence
- Amplification de la charge de travail et des responsabilités

25

Total des rencontres du CA, dont deux rencontres sur deux jours en personne

DATES DES RENCONTRES

Rencontres virtuelles

3 avril 2020
24 avril 2020
29 avril 2020
8 mai 2020
11 mai 2020
22 mai 2020
29 mai 2020
5 juin 2020
12 juin 2020
26 juin 2020
25 août 2020
2 septembre 2020
11 septembre 2020
2 octobre 2020
2 novembre 2020
20 novembre 2020
7 décembre 2020
10 décembre 2020
18 janvier 2021
16 février 2021
10 mars 2021
18 mars 2021
29 mars 2021

Rencontres en personne

22 et 23 septembre 2020 à Québec
4 et 5 mars 2021 à Montmagny

Équipe de travail

À l'heure actuelle, la CTROC compte sur une équipe de travail de deux personnes. Elles ont comme principal mandat d'assurer la cohésion du regroupement en entretenant une vision globale de la conjoncture et des travaux en cours et en assurant la circulation de l'information et le transfert des connaissances. Ainsi, elles apportent leur soutien aux délégations, par exemple celle auprès du MSSS. Cette année, forts des constats de la délégation qui a participé aux travaux entourant la révision du PSOC, les membres ont convenu que l'équipe s'impliquerait également dans les comités lors de la deuxième phase des travaux.

Pour le reste, l'équipe participe aux comités internes, documente les dossiers, élabore des outils, tient à jour la page Facebook et le site WEB, répond aux demandes des membres et des partenaires externes, voit au suivi du budget, etc.

Par ailleurs, est-il nécessaire de mentionner la participation de l'équipe à un nombre vertigineux de rencontres durant cette année COVID?

ENJEUX

- Insuffisance de ressources humaines, ce qui s'est fait sentir plus intensément dans le contexte de la crise sanitaire
- Révision des tâches en vue d'une embauche en 2021
- Priorisation du dossier des travaux au MSSS étant donné le contexte

125

Total de rencontres recensées impliquant l'équipe de travail

APERÇU DES ACTIONS

Réalisation de sondages auprès des membres afin de documenter leurs besoins en vue des représentations auprès du MSSS

Production de comptes rendus et aide-mémoire à l'intention des membres après chaque rencontre avec le MSSS

Élaboration de bulletins d'information à l'intention des organismes communautaires

Soutien particulier à des TROC/ROC pour des situations précises

Participation à des rencontres avec des collaborateurs externes tels que le RQ-ACA

Préparation de documents d'analyse

Comité cadre de gestion - Phase 1

En décembre 2019, une première phase de travaux avec le MSSS visant à réviser le PSOC se terminait. Il était entendu que les éléments alors laissés en plan faute de consensus seraient discutés lors d'une deuxième ronde de travaux devant débiter au cours de l'année 2020.

Cependant, la délégation CTROC apprenait en janvier 2020 que des ajouts du Conseil du trésor avaient été introduits au cadre de gestion ministériel. Ainsi, contrairement aux ententes convenues, ces ajouts n'avaient pas été préalablement soumis à la délégation. Le MSSS souhaitait expliquer ces modifications aux parties prenantes de la phase 1 avant de rendre public le cadre de gestion ministériel. Par ailleurs, le cadre devait alors être en vigueur à partir d'avril 2021.

Après une série de rebondissements, la rencontre de présentation du cadre de gestion s'est déroulée le 14 septembre 2020. Ce dernier a été mis en ligne sur le site WEB du MSSS le 20 octobre 2020.

QUELQUES ENJEUX

- Ingérence du Conseil du trésor
- Non respect des ententes convenues
- Ajouts du Conseil du trésor en partie incompréhensibles ou incohérents avec les principes de l'ACA et du financement à la mission globale
- Introduction d'un nouveau langage: normes de programme, organismes centraux, cohérence gouvernementale



DOCUMENTS PRODUITS

Constats sur le cadre de gestion national, en vue de l'AGR des membres les 24 et 25 septembre 2020

Conditions essentielles de participation pour la deuxième phase, en vue de l'AGR des membres les 24 et 25 septembre 2020

Lettre à M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, sur les constats de la CTROC relativement au cadre de gestion ministériel, 23 octobre 2020

Constats et analyses sur le cadre de gestion national PSOC, [site WEB CTROC](#), 26 octobre 2020

Belle préparation de la présentation du cadre. Elle a permis son appropriation.

Une TROC/ROC membre

Gains!

Intégration des huit critères de l'action communautaire autonome pour l'admissibilité au financement mission globale et simplification des formulaires administratifs au PSOC

Application rétroactive du cadre de gestion - Phase 1

Lors d'une rencontre avec le MSSS le 19 janvier 2021, la CTROC apprenait que le cadre s'appliquait à partir du 1er avril 2020 contrairement à ce qui avait été annoncé antérieurement. Constatant que cette mise en vigueur rétroactive ne peut s'effectuer sans conséquences négatives pour les organismes communautaires, la CTROC s'évertue à convaincre le MSSS de revenir sur sa décision. Non seulement refuse-t-il de prendre en compte les arguments de la CTROC, mais le MSSS adopte unilatéralement un addenda visant à prolonger d'une année la Convention de soutien financier PSOC. Celui-ci vient également modifier la Convention en remplaçant la brochure PSOC et la brochure de reddition de comptes par le Cadre de gestion ministériel. Les ajouts du Conseil du trésor deviennent ainsi effectifs sans que les organismes communautaires n'aient pu se préparer en conséquence.

La série d'actions mises en place par la CTROC finit néanmoins par porter fruit le 23 avril 2021.

QUELQUES ENJEUX

- Méconnaissance et non appropriation du cadre de gestion par les organismes vu les délais trop courts
- Difficulté de trouver des firmes comptables en mesure de comprendre et de s'ajuster aux nouvelles normes
- Imposition de changements à la Convention PSOC sans négociation avec les interlocutrices nationales contrairement aux termes de la Convention



La Coalition des Tables Régionales
d'Organismes Communautaires

ACTIONS

#OnNaPasSignéÇa

Lettre à M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, pour lui demander de ne pas appliquer le Cadre avant le renouvellement de la Convention selon les termes convenus, 11 mars 2021

Déclaration d'appui des OCASSS financés à la mission globale, pour demander au ministre Carmant de ne pas appliquer le cadre de gestion sans renouveler la Convention selon les termes convenus, 29 mars 2021

Publication de quatre vignettes sur la page Facebook de la CTROC, à partir du 29 mars 2021

Demande d'un avis juridique sur la légitimité d'appliquer le cadre de gestion ministériel selon la chronologie des événements et des décisions du MSSS (production d'une chronologie du déroulement des événements depuis juillet 2019), 31 mars 2021

Divulgâcheur no. 1

En deux semaines seulement, la campagne #OnNaPasSignéÇa a récolté l'appui de 1 050 organismes communautaires autonomes !

Divulgâcheur no. 2

Le 23 avril 2021, le MSSS reculait quant à l'application rétroactive du cadre en accordant une souplesse aux OCASSS en ce qui concerne les normes pour les états financiers.

Travaux Cadre de gestion - Phase 2

Prévue au début de l'année 2021, la deuxième phase des travaux sur le cadre de gestion s'est amorcée le 14 avril 2021 avec la présentation du processus envisagé par le MSSS. Les travaux de la phase 2 n'ont pas encore commencé au moment d'écrire ces lignes, mais les bribes d'information transmises par le MSSS ont permis à la CTROC de se faire une certaine idée de ce qui l'attend. Par ailleurs, l'expérience vécue par la délégation lors de la première phase des travaux a été prise en compte dans les réflexions des membres entourant leurs attentes. Pour le dire sans détour, la CTROC a émis certaines conditions qui lui paraissent essentielles pour s'impliquer dans ces travaux, par exemple:

- s'assurer que les échanges au sein des comités demeurent respectueux;
- prévoir des délais raisonnables pour les processus de consultation;
- lever la confidentialité;
- disposer de compte-rendus à la suite des rencontres, etc.

QUELQUES ENJEUX

- Préservation de la nature généraliste du PSOC
- Processus de consultation
- Délais de réalisation des travaux
- Objectifs des chantiers de travail
- Exigences des organismes centraux, dont le Conseil du trésor
- Étapes et processus d'application du cadre de gestion

Mise en place d'une délégation dont le mandat sera de négocier les conditions de la participation de la CTROC aux travaux

CHANTIERS DE TRAVAIL ANNONCÉS

- Reddition de comptes
- Autres modes de financement (à part le financement à la mission globale)
- Typologie
- Huit critères d'ACA

J'aimerais voir moins d'ingérence des organisations centrales.

Une TROC/ROC membre

Comité d'urgence COVID

Dès l'état d'urgence décrété par le gouvernement québécois en raison de la pandémie, la CTROC, la TRPOCB et le MSSS ont commencé à interagir ensemble sur une base hebdomadaire. Par la suite, les rencontres se sont espacées aux deux semaines, pour finir par s'étaler aux trois semaines. Plusieurs enjeux en lien avec les décisions gouvernementales concernant les organismes communautaires ont été abordés: fonds d'urgence et leurs redditions de comptes, reddition de comptes pour le financement PSOC mission, gestion des surplus financiers, accès au matériel sanitaire, consignes spécifiques aux organismes communautaires, etc. Pour le dire sans ambages, la CTROC a dû souvent faire des pieds et des mains pour convaincre le MSSS et les organismes centraux de modifier leurs décisions inapplicables dans le contexte. Surchargés par l'ampleur de la situation, les organismes devaient être soutenus par des mesures adéquates et non pas écrasés par leur alourdissement. C'est avec acharnement que la CTROC a défendu les besoins des organismes. Dans certains cas, elle a eu gain de cause, mais souvent à la dernière heure.

QUELQUES ENJEUX

- Octroi de fonds d'urgence ne correspondant pas nécessairement aux besoins avec des exigences et des délais déraisonnables
- Résistance face à l'assouplissement des exigences de reddition de comptes mission globale et à la gestion des surplus financiers
- Omniprésence des organismes centraux dans les décisions du MSSS liées aux organismes communautaires sans réelle connaissance de leur nature et des ententes en place

21

Rencontres COVID avec le MSSS

44

Rencontres préparatoires et de débriefing de la délégation

APERÇU DES ACTIONS

- Envoi d'une douzaine de lettres aux ministres McCann et Carmant, et à la sous-ministre Maltais
- Réalisation d'un sondage auquel ont répondu 1 058 OCASSS sur leurs pertes de revenus autonomes estimées dans le contexte de la COVID-19
- Rencontre avec le ministre Carmant le 9 septembre 2020
- Envoi de trois lettres conjointes CTROC-TRPOCB
- Parution de trois bulletins d'information conjoints CTROC-TRPOCB adressés aux OCASSS
- Publication de trois communiqués de presse
- Réalisation de deux sorties publiques
- Rencontre conjointe CTROC-TRPOCB avec la sous-ministre Maltais, 22 mars 2021

Gain pour 2019-2020!

Le 12 novembre 2020, la CTROC obtenait la confirmation que l'obligation de tenir les AGA avant le 31 décembre 2020 était levée. Les documents de reddition de comptes devaient alors être présentés lors d'une AGA 2020-2021.

Gain pour 2020-2021!

Le 24 mars 2021, la CTROC obtenait la confirmation d'une gestion souple quant à la reddition de comptes et à la règle du 25% des surplus financiers non affectés.

Comité de liaison

Depuis le 14 mai 2019, un comité composé de représentant.es de la CTROC et du MSSS se réunit afin d'échanger sur des problématiques liées aux organismes communautaires autonomes et des pistes de solution à mettre en place. Durant la dernière année, trois rencontres ont eu lieu. Les principales préoccupations exprimées par la CTROC ont porté sur:

- La régionalisation: la délégation s'est vu confirmer que le PSOC était régionalisé, et qu'il n'était pas question de le "dérégionaliser";
- La collaboration: la nécessité d'entretenir des liens de collaboration avec le MSSS mais aussi entre les TROC/ROC et les CISSS/CIUSSS a été réitérée;
- Le rôle du comité COVID: il a été convenu que le comité COVID ne devait pas être un lieu d'échanges autres que ceux liés à la situation de crise;
- Le rôle des interlocutrices nationales: des éclaircissements ont été apportés quant aux missions respectives des interlocutrices nationales.

QUELQUES ENJEUX

- Application rétroactive du cadre de gestion
- Irritants entourant les ajouts du Conseil du trésor au cadre de gestion à être discutés lors de la phase 2 des travaux
- Méconnaissance de la mission de la CTROC, son mode de fonctionnement et son rôle d'interlocuteur
- Gestion du financement par priorités sectorielles au détriment du financement à la mission globale PSOC

3

Total des rencontres du comité de liaison avec le MSSS

MANDAT

Assurer un lien entre les TROC-ROC et le MSSS. C'est un lieu d'échanges, d'information, de discussions sur les orientations et la gestion du PSOC, les préoccupations des organismes communautaires et les réalités régionales.

Les principales questions traitées par le comité sont les suivantes :

- Le contexte général et les modalités en regard de la reconnaissance, du développement, du financement, du suivi et de l'évaluation des activités des organismes communautaires;
- Les conditions facilitant le développement des organismes communautaires;
- Les conditions facilitant les collaborations entre le MSSS et la CTROC;
- Toute question en lien avec la gestion du PSOC;
- La recherche de solutions aux problématiques particulières ou urgentes concernant les organismes communautaires.

Campagne Engagez-vous

La CTROC fait partie des organisations qui ont contribué à créer la campagne de mobilisation [Engagez-vous pour le communautaire](#) en 2016. Elle est impliquée au comité de coordination (coco) depuis les tout débuts. Lors de l'AGA 2020, les membres ont effectué un bilan de la campagne. Du côté positif, plusieurs regroupements ont adhéré à nouveau à la campagne. Le travail avec les antennes régionales se passe bien. Une tournée régionale a été effectuée par le coco, ce qui a permis de renforcer les liens avec elles. Par contre, le manque de ressources humaines au sein du coco constitue un frein important à la réalisation du plan d'action, particulièrement dans un contexte de crise sanitaire. En outre, la délégation CTROC estime qu'elle manque de balises, notamment en ce qui concerne le partage des tâches, et s'interroge sur l'imputabilité du coco considérant que le leadership de la campagne n'est pas clairement défini. En suivi de ces constats, les membres se sont entendus pour demander au RQ-ACA d'assumer le leadership de la campagne.

QUELQUES ENJEUX

- Manque de ressources humaines au sein du comité de coordination
- Manque de balises claires pour guider la délégation CTROC
- Leadership à clarifier
- Collaboration entre le comité de coordination, les antennes régionales et les regroupements nationaux



PISTES DE SOLUTION

Recommander au RQ-ACA d'assumer le leadership de la campagne.

Clarifier le mandat de la délégation CTROC.

Identifier les responsabilités de chacune des composantes impliquées (coco, antennes régionales, communications, etc.)

Accoler les actions aux trois revendications de la campagne: augmentation du financement à la mission, respect de l'autonomie et réalisation de la justice sociale et du respect des droits.

Rappeler le caractère unitaire et décentralisé de la campagne qui, par conséquent, doit être portée largement par la base. La structure du coco devrait refléter le fait que celle-ci est portée dans plusieurs régions où les organismes sont prêts à se mobiliser.

RQ-ACA

Le [Réseau québécois de l'action communautaire autonome](#) (RQ-ACA) est un lieu d'implication important pour la CTROC. En effet, des délégué.es participent au conseil d'administration, aux assemblées des membres, à la [Semaine de l'action communautaire autonome](#), à l'[Observatoire de l'ACA](#), et au Groupe de travail sur les municipalités et l'ACA (en raison de la conjoncture, ce comité a cessé temporairement ses travaux). Outre les dossiers directement liés à la pandémie, la CTROC s'est intéressée de près au cours de la dernière année à l'évolution du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) et au Forum Voir grand. À l'instar du RQ-ACA, la CTROC s'est indignée du peu de considération démontrée par l'État dans son budget 2020-2021 alors que des miettes ont été saupoudrées aux organismes communautaires, miettes non récurrentes qui plus est. Dans un autre ordre d'idées, l'implication des délégations aux travaux de l'Observatoire de l'ACA et au conseil d'administration a été particulièrement soutenue au cours de la dernière année.

QUELQUES ENJEUX

- Impacts de la volonté de cohérence gouvernementale
- Ingérence du Conseil du trésor
- Rigidité des redditions de comptes exigées en regard des fonds d'urgence COVID
- Report de la sortie du PAGAC
- Mise à niveau des seuils planchers nationaux pour tous les secteurs de l'ACA
- Impacts de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales sur les organismes



Premier confinement en quelques chiffres

61% des organismes ont éprouvé plus de difficulté à rejoindre les populations ou les communautés visées pendant le premier confinement (avril à juin 2020)

75% des organismes ont dû réorganiser les tâches et les activités de certains ou de tous les membres du personnel

48% considèrent que leurs activités se font difficilement dans un contexte de distanciation

33% considèrent que la technologie que nécessiteraient les activités à distance n'est pas disponible pour les populations visées

86% des organismes ont dû suspendre ou limiter leurs activités de mobilisation

Médias sociaux

La crise sanitaire a fait exploser le taux de fréquentation de la page [Facebook](#) de la CTROC en raison surtout des bulletins informatifs, guides et autres documents produits en vue de soutenir les organismes communautaires durant la pandémie. Les publications rejoignent en général un millier de personnes, mais touchent parfois davantage de gens. Il en a été ainsi, par exemple, en ce qui a trait aux mesures d'assouplissement des règles administratives du MSSS et des outils concernant la COVID, certaines publications ayant rejoint 12 000 personnes! Par ailleurs, la page Facebook constitue un bon véhicule pour des sorties publiques.

Pour ce qui est du site [WEB](#), une mise à jour a été réalisée en 2019 et quelques améliorations y ont été apportées l'an dernier. Toutes les publications destinées au grand public et aux organismes communautaires s'y trouvent. Force est de constater cependant que le site ne répond pas aux besoins ni aux objectifs de la CTROC, et qu'il faudra y voir au cours de la prochaine année.

QUELQUES ENJEUX

- Amélioration du site WEB
- Utilisation d'autres médias sociaux que Facebook
- Accès aux médias de Québec et de Montréal
- Amélioration de l'utilisation des technologies lors des sorties publiques



Parutions les plus populaires

(entre 5 000 et 8 000 personnes touchées)

Annnonce de prolongation de quatre mois de la période de tenue des AGA (11 mai 2020)

Publication d'un outil conçu par la CTROC: Report de la reddition de comptes annuelle 2020 - Ce qu'il est bon de savoir (13 mai 2020)

Faits saillants d'un sondage de la CTROC sur les pertes de revenus anticipées des OCASSS (22 juin 2020)

Annnonce du retrait de l'obligation de tenir des AGA (12 novembre 2020)

Lettre de la CTROC au ministre Carment: demande d'assouplissement concernant la gestion des surplus financiers (1er mars 2021)

Réponse positive du MSSS quant à la prolongation des allègements à la reddition de comptes (24 mars 2021)

Communiqué de presse de la CTROC sur le budget 2021 du gouvernement (26 mars 2021)

65%

Taux d'augmentation de la fréquentation de la page Facebook de la CTROC depuis l'an dernier

4 321

Total des personnes abonnées à la page Facebook de la CTROC en date du 31 mars 2021

Sorties publiques

À la CTROC, les sorties publiques sont assumées par les porte-paroles élu.es lors de l'assemblée générale annuelle. Selon les règlements généraux, les porte-paroles sont nommé.es pour un mandat de deux ans renouvelable et sont choisi.es, de préférence, parmi les membres du conseil d'administration en favorisant la représentativité interrégionale et la représentation homme-femme. Il vaut la peine ici de souligner le travail intense des porte-paroles de la CTROC au cours des quatre dernières années, soit Émilie Saint-Pierre (TROC BSL) et Hugo Valiquette (TROCL). Par ailleurs, la relève s'annonce tout aussi excellente avec Nancy Lamontagne (TROC 09) et Benoît Larocque (ROCL) qui assument le rôle de porte-paroles depuis décembre 2020.

En plus d'émettre des communiqués de presse et des analyses, la CTROC tient un point de presse lors de chacune de ses trois assemblées annuelles en personne. Toutefois, en raison de la crise sanitaire, la CTROC a davantage recouru aux nouvelles technologies durant la dernière année.



des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (



CONFÉRENCE DE PRESSE

10H. MERCREDI LE 10 JUIN 2020
DIFFUSION EN FACEBOOK LIVE SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA CTROC

Activités médiatiques

Sorties publiques avec porte-paroles:

Demande au gouvernement de diminuer la pression sur les organismes communautaires (10 juin 2020)

Mise au point sur les relations entre la réseau public de la Santé et des Services sociaux et les organismes communautaires autonomes et demande de rencontre avec le ministre Carmant (5 mars 2021)

Diffusion de trois communiqués de presse: 9 juin 2020, 13 août 2020 et 1er octobre 2020 (communiqué de presse conjoint avec la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles)

Comité révision politique salariale

Le comité de révision de la politique salariale a le mandat de revoir la politique salariale créée par le ROCGÎM au début des années 2000. Les rencontres tenues par le comité au cours de la dernière année ont permis de terminer la mise à jour de la nouvelle structure salariale et de préparer la formation de mise à jour à offrir aux membres de la CTROC offrant déjà la formation politique salariale dans leur région.

En plus d'offrir toutes les informations et les outils nécessaires à la tenue de formations aux membres respectifs des TROC/ROC, cette formation a donné lieu à des discussions très intéressantes sur les enjeux de rétention du personnel et d'attraction de nouvelles personnes dans le milieu communautaire. Des questionnements portant sur les nouveautés offertes par la troisième mouture de la politique salariale ont été répondus dans une rencontre subséquente.

Pour la suite des choses, des pistes de solutions sont en étude concernant les enjeux actuels.

QUELQUES ENJEUX

- Rétention du personnel et attraction de nouvelles personnes dans le milieu communautaire
- Ralentissement des travaux dû à la crise
- Présentation en personne de la formation des formateurs aux membres qui ne l'ont pas encore reçue
- Révision du mandat du comité à la fin de ses travaux

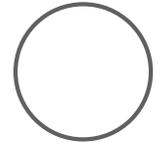
6

Total des rencontres du comité entre octobre 2020 et mai 2021

APERÇU DES ACTIONS

1er mars 2021: formation offerte par Zoom à neuf TROC/ROC membres

25 mars 2021: Rencontre d'appropriation des nouveautés offertes par la troisième mouture de la politique salariale avec la firme Ressources Humaines Lambert qui a participé à l'élaboration des trois moutures de la politique salariale



TRPOCB

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) et la CTROC sont les deux interlocutrices nationales des organismes communautaires auprès du MSSS. À ce titre, elles collaborent à certaines occasions sur des dossiers communs. Des démarches sont en cours afin d'évaluer la pertinence de tenir des rencontres statutaires en vue de la deuxième phase des travaux au MSSS. Par ailleurs, la possibilité de se doter de balises de communication est également envisagée. Pour la CTROC, l'identification de convergences de revendications et d'actions est souhaitable.

Au cours de la dernière année, les rencontres tenues avec la TRPOCB ont surtout porté sur les travaux au MSSS et les dossiers liés à la COVID, principalement ceux en lien avec les assouplissements demandés pour les redditions de comptes. Ce furent d'ailleurs les thèmes de discussion de la CTROC et de la TRPOCB lors d'une rencontre avec la sous-ministre Maltais.

QUELQUES ENJEUX

- Liens de collaboration malgré des missions différentes
- Définition de balises encadrant les échanges d'information
- Compréhension du rôle de la CTROC et de son fonctionnement
- Remise en question à l'égard du fonctionnement régionalisé du PSOC
- Méconnaissance des membres de la TRPOCB du fonctionnement régionalisé du PSOC

5

Total des rencontres avec la TRPOCB

Quelques actions conjointes

Sortie commune 12 mars 2021 sur les fonds d'urgence afin de rappeler au gouvernement la nécessité d'investir dans des fonds généralistes et récurrents pour permettre une réelle relance des activités des organismes communautaires

Rencontre le 23 mars 2021 avec Mme Chantal Maltais, sous-ministre à la Santé et aux Services sociaux, sur les assouplissements demandés en matière de reddition de comptes à la mission globale pour l'année 2020-2021. Les demandes de la CTROC et de la TRPOCB ont été acceptées



Comité vision

En continuité avec des travaux amorcés depuis quelques années afin d'améliorer son fonctionnement, et dans la tourmente entraînée par la crise sanitaire, la CTROC a senti le besoin de faire un retour sur elle-même. Ainsi, une démarche de vision basée sur trois objectifs s'est enclenchée à l'automne 2020: établissement d'un diagnostic à partir d'entrevues auprès des 14 membres de la CTROC, des deux TROC non-membres et de l'équipe de travail; mise en place d'un comité pour le retour en groupe suite à la première étape; recommandation d'un processus visant à répondre aux besoins qui auront été identifiés. Un chargé de projet a été embauché au début de l'hiver 2021. Ce dernier a procédé aux entrevues des coordinations/directions des TROC/ROC, a élaboré un questionnaire à l'intention des autres membres du personnel des TROC/ROC, a participé à une rencontre de conseil d'administration en tant qu'observateur, et a analysé certains documents de la CTROC. La présentation des résultats en avril 2021 a révélé le désir collectif de poursuivre la démarche.

QUELQUES ENJEUX

- La cohésion entre les membres autour d'objectifs communs
- L'implication à la CTROC
- L'état actuel de l'action communautaire autonome
- La régionalisation

11

Total des rencontres du comité vision entre octobre 2020 et juin 2021

Étape 1 en résumé

Entrevues individuelles: 14 membres, deux non membres et les deux travailleuses de l'équipe (février et mars 2021)

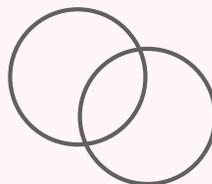
Questionnaire/membres: 15 personnes sur 18 (taux de réponse de 83%)

Questionnaire/CA: 5 personnes sur 6 (taux de réponse de 83%)

Observation: conseil d'administration

Analyse de la structure documentaire

Présentation du portrait diagnostic aux membres: 28 avril 2021



Tout le monde à bord!

La CTROC a dû maintenir le cap tout au long de la tempête COVID en naviguant de son mieux à travers la houle créée par la force de vents imprévisibles et de travers. Afin d'équilibrer la charge du bateau CTROC, des dossiers courants ont été temporairement laissés à quai, alors que d'autres embarquaient à bord par la force des choses. Ainsi en est-il du nombre de rencontres virtuelles ayant eu lieu avec les membres, le conseil d'administration et le MSSS.

Au cours de la dernière année, la CTROC, les TROC/ROC et les organismes communautaires ont navigué par gros temps où, trop souvent, les éclaircies étaient longues à venir. En effet, la COVID a accentué certaines tendances, par exemple l'alourdissement de contraintes administratives, et la volonté des bailleurs de fonds de recevoir des suivis pointilleux de dépenses au point de freiner le travail prioritaire des organismes sur le terrain. D'autres enjeux ont émergé: confusion entre l'offre de services du réseau public et les activités communautaires, rôle ambigu de la philanthropie, droit de véto des organismes centraux sans respect des décisions prises sur une base consensuelle, etc.

Heureusement, si la CTROC a navigué en mer agitée, elle n'a pas chaviré. Forte de la capacité de mobilisation des organismes de toutes les régions, la CTROC a eu gain de cause pour certaines de ses revendications, ce qui a permis aux organismes de vivre quelques moments d'accalmie.

La tempête COVID n'est pas terminée, d'autres intempéries se pointent à l'horizon, par exemple les impacts des changements introduits par le Conseil du trésor sur le financement à la mission globale, les conséquences liées au sous-financement des organismes communautaires, la tendance de plus en plus lourde à verser de nouvelles enveloppes selon des priorités sectorielles, et les atteintes grandissantes à la régionalisation.

La CTROC maintiendra le cap vers le respect de la reconnaissance et du financement des organismes communautaires autonomes, peu importe les conditions de navigation. Nul doute cependant qu'avec tout le monde à bord, la CTROC saura se rendre à destination, qu'elle navigue à travers des eaux calmes, ou plus agitées.





Liste des membres

TROC Bas-Saint-Laurent

TROC 02

ROC 03

ROC de l'Estrie

RIOCM

TROCAO

CROC-AT

TROC Côte-Nord

TROC 10

ROCGîM

TROCCA

CDC de Laval

TROCL

ROCL

